



PROGRAMME DE FORMATION

D28-CV-La solidarité et la colocation dans le bail d'habitation

(référence D28-CV)

Objectifs

- Connaître la jurisprudence et la réglementation actuelles en matière de solidarité et de colocation

Public

Tout public (bailleur social – bailleur privé – juriste contentieux)

Prérequis

Travailler chez un bailleur social

Méthodes et support

La classe virtuelle permet de recréer, à distance, une salle de classe réelle.

Concrètement, chaque participant se connecte à une plateforme en ligne à l'aide d'un lien de connexion qui lui est préalablement transmis. Il rejoint alors, en ligne, le formateur et les autres participants.

Le déroulement de la classe virtuelle alterne présentation théorique et activités pédagogiques interactives (sondages, quiz, mur participatif ...). Chacun a la possibilité d'échanger, de partager et de poser des questions.

Durée

0,20 jour(s)

1:30 heures

Informations complémentaires

Intervenante : Avocate en droit immobilier

1h30 en classe virtuelle

Horaires de programmation : de 14h00 à 15h30

A noter : afin de participer pleinement à la session, nous vous conseillons de vous isoler dans un bureau et vous recommandons d'utiliser un ordinateur équipé d'une webcam.

Organisation :

- Contact : <mailto:edith.haddad@scet.fr> ; <mailto:edith.haddad@scet.fr> ; halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06

[42](https://www.scet-formation.fr)

- Formation à distance

Suivi et évaluation :

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



- Suivi de l'action (feuille d'émergence)
- Évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) par un questionnaire en ligne (via prestataire)

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

COTITULARITE ET SOLIDARITE : LES PRINCIPES ESSENTIELS

- La cotitularité du bail
- La solidarité (solidarité légale des époux et pacsés / solidarité conventionnelle)
- ELAN : Fin de la solidarité en cas de violences conjugales

GERER LA COLOCATION

- La solidarité des colocataires
- Entrée / départ d'un colocataire
 - avenant
 - restitution du dépôt de garantie
 - conséquence sur le préavis

SAVOIR REAGIR AUX SITUATIONS DELICATES

- Séparation des époux
- Congé du locataire vivant en concubinage
- Abandon des lieux ou décès du colocataire